



RESULTATS 2018 BUDGET 2019

L'exercice 2018 s'est clôturé par un excédent de fonctionnement de **151 000.70 €** et un résultat d'investissement de **- 17 749.66 €**.

La compétence assainissement ayant été transférée à la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon au 1^{er} janvier 2019, le budget annexe assainissement a donc été dissous à cette date. Le budget assainissement s'est clôturé avec un excédent de fonctionnement de 441 156.79€ et un excédent d'investissement de 42 993.82€. Le conseil municipal, par délibération du 20 mars 2019, a décidé de conserver au budget communal 65% du résultat du budget assainissement et de transférer au budget assainissement de la communauté de communes les 35% restants.

L'excédent global de fonctionnement est donc porté à 592 157.49€ et l'excédent global d'investissement à 25 244.16€.

Les taux d'imposition communaux sont restés identiques à ceux de l'année précédente :
taxe d'habitation 18,54% foncier bâti 22,24 % foncier non bâti 52,55 %.

RESULTATS 2018 BUDGET 2019

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Budget voté en 2018	Réalisé en 2018	Budget voté en 2019
Charges à caractère général : entretien bâtiments, repas cantine, eau, électricité, combustibles, fournitures administratives et scolaires ...	198 000.00€	163 570.31€	209 175.00€
Frais de personnel : Salaires et charges	345 500.00€	339 192.97€	338 100.00€
Autres charges de gestion courante : indemnités élus, contributions syndicats, subventions associations	104 250.00€	103 230.84€	83 200.00€
Charges financières : Intérêts de la dette	26 100.00€	26 043.22€	25 000.00€
Atténuation de produits : Fonds national de garantie	49 000.00€	48 322.00€	49 000.00€
Dépenses imprévues	1 150.00€		15 000.00€
Réserve pour virement à la section d'investissement	69 000.00€		111 403.68€
Charges exceptionnelles : transfert 35% résultat assainissement à la CDC			154 404.88€
TOTAL	793 000.00€	680 359.34€	985 283.56€

FONCTIONNEMENT RECETTES	Budget voté en 2018	Réalisé en 2018	Budget voté en 2019
Atténuations de charges : remboursement sur rémunérations	1 194.65€	1 896.36€	
Produits des services : concessions, repas cantine, garderie, locations	90 000.00€	104 891.59€	90 600.00€
Impôts et taxes : taxes d'habitation, taxes foncières (bâti et non bâti), droits de mutation...	365 000.00€	379 567.94€	364 050.00€
Dotations et subventions : Etat et autres collectivités	257 800.00€	265 702.35€	240 200.00€
Produits exceptionnels	1 200 .00€	1 496.45€	
Résultat reporté de l'exercice précédent	77 805.35€	77 805.35€	592 157.49€
TOTAL	793 000.00€	831360.04€	1 287 007.49€

La section fonctionnement du budget 2019 a été présentée en suréquilibre. C'est à dire qu'elle fait apparaître plus de recettes que de dépenses. Ce supplément de recettes s'explique par l'intégration du résultat du budget annexe assainissement. Il pourra être utilisé au fur et à mesure des besoins pour réaliser des investissements.

INVESTISSEMENT DEPENSES	Budget voté en 2018	Réalisé en 2018	Budget voté en 2019
Déficit antérieur reporté	28 101.76€	28 101.76€	
Dépenses imprévues	3 898.24€		
Remboursement d'emprunts (capital)	21 300.00€	20 723.94€	22 300.00€
Immobilisations incorporelles (révision PLU)	6 700.00€	4 170.40€	
Immobilisation corporelles (travaux, construction, acquisitions)	124 100.00€	120 400.16€	170 600.00€
Virement au budget assainissement de la CDC			15 047.84€
TOTAL	184 100.00€	173 396.26€	207 947.84€

En 2018 ont été réalisés :

PLU	4 170.40€
Voirie (trottoirs Grande-Rue, parking école, Impasse Barrassin)	67 384.09€
Citystade	49 200.00€
Matériel informatique école	2 091.38€
Mobilier cantine	1 221.49€
Tondeuse	503.20€

En 2019 sont prévus :

Remplacement des huisseries du groupe scolaire	126 600€
Voirie	40 000€
Informatique école	1 000 €
Achats divers (sono ...)	3 000 €

INVESTISSEMENT RECETTES	Budget voté en 2018	Réalisé en 2018	Budget voté en 2019
Virement de la section de fonctionnement	69 000.00€		111 403.68€
Dotations fonds divers : FCTVA, taxe d'aménagement, excédent capitalisé)	93 700.00€	124 649.70€	39 200.00€
Subventions d'investissement	20 900.00€	30 996.90€	31 600.00€
Emprunt et dépôt cautionnement	500.00€		500.00€
Excédent de fonctionnement			25 244.16€
TOTAL	184 100.00€	155 646.60€	207 947.84€

I's pass rin dans l'patelin

Et pourtant le 13 janvier les deux chorales qui répètent sur la commune ont décidé de se produire ensemble. L'église de notre village était pleine, gens debout au fond. Le programme était varié. Cant'amay s'était orienté vers des chants classiques dont différents noëls. Courant d'air a présenté des chants du monde avec un entrain communicatif. Le public était ravi de cette heureuse initiative, qui connaîtra, nous l'espérons, une suite ?

Dix jours plus tard, dans la salle communale, un spectacle organisé par l'ICL rassemblait lui aussi un nombreux public. Deux acteurs, une conteuse et un musicien, ont fait briller l'humour caustique, voire noir, avec beaucoup de talent. Les spectateurs étaient appelés à participer et se sont quittés ravis en échangeant leurs impressions autour d'un pot de l'amitié. La semaine suivante, notre comité des fêtes organisait une soirée dansante dans la salle communale. Bon orchestre, belles tenues, femmes élégantes.

Antenne Orange

Une nouvelle antenne va être installée sur notre commune. Elle se situera près de la route départementale à droite en montant vers Evrecy, une centaine de mètres après le panneau qui marque la sortie de notre village. La société Orange a pris seule cette décision dans le cadre de son programme de réduction des zones blanches. La municipalité lui a fait savoir qu'une autre antenne avait déjà été installée et qu'un deuxième relais pouvait peut-être se greffer sur cette même antenne. Il semble que des soucis d'interférence sont à craindre et Orange n'entend pas changer son programme.

Nous espérons que nous serons nombreux à ne plus avoir à monter à l'étage ou à sortir pour pouvoir envoyer un message.

Cabane à livres

Nous allons fabriquer puis installer une cabane à livres sur notre commune. Il semble que le lieu le plus approprié se situe sur la place de la mairie (stationnement facile et centre de village). Le principe en est simple. Vous déposez dans cette cabane les livres dont vous ne voulez plus, et celui qui en a envie se sert, ce dernier peut lui aussi approvisionner la cabane. Ainsi un échange peut se faire dans la gratuité et l'anonymat. Le seul gagnant est le plaisir de lire. Si le succès est au rendez-vous, une autre cabane pourrait être installée à un autre endroit.

Du changement à l'Auberge du Pont du Coudray

Depuis le 5 février 2019, l'Auberge du Pont du Coudray a été reprise par M. Gagneux et Mme Rezonville. M. Gagneux était second au Café Mancel à Caen et Mme Rezonville, sa compagne, était seconde de cuisine à l'Appéticerie à Caen également. Très sympathiques, ils se sont mis à la tâche avec entrain et bonne humeur. Ils proposent une cuisine actuelle, locale, fraîche et de saison, accompagnée par des vins de propriétaires qu'ils choisissent eux-mêmes. Ils proposent également dans l'après-midi une petite carte sur le pouce pour des grignotages variés accompagnés d'une jolie carte de bières de brasseries locales. Enfin, ils organisent des soirées musicales mensuelles pour la saison estivale.

Nous leur souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite.

Rappel :

Le 30 août au soir grande séance de cinéma en plein air à Amayé sur Orne.

Début mai vous allez recevoir dans votre boîte le bulletin communautaire. Gardez-le car il relate tout l'événementiel de notre territoire de mai à décembre. Il y en aura pour tous les goûts ...

Marc Boilay

Nuit internationale de la chauve-souris

Venez découvrir le monde fascinant des chauves-souris !

Le Vendredi 5 juillet à 21h à la mairie d'Amayé sur Orne. Vous pénétrerez dans l'intimité de ces petits mammifères volants au détour d'un diaporama en salle suivi d'une balade nocturne. N'oubliez pas votre lampe et un vêtement chaud.

Pour tout renseignement, contactez le Groupe Mammalogique Normand au 09 54 53 85 61. Entrée gratuite



La municipalité renouvelle les jobs d'été cette année !

Ces emplois saisonniers (juillet-août) sont réservés aux jeunes (fille ou garçon) âgés de 16 à 20 ans, domiciliés dans la commune.

Les tâches seront les suivantes : désherbage, arrosage, balayage, entretien de la voirie.

Le temps hebdomadaire de travail sera de 20 heures.

Merci de bien vouloir adresser en mairie, avant le 31 mai 2019, une lettre de motivation en précisant vos disponibilités



Mairie :

Accueil lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h)

Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.30.22.05 N° d'urgence : 06 45 17 47 56

Mail : mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)

La Gazette d'Amayé - Mairie d'Amayé sur Orne - numéro 39 - Responsable de l'édition : Sylvain COLINO